

OFFRE DE FORMATION

ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES MATÉRIAUX ET DÉCHETS DE CHANTIER

Mettre en œuvre le réemploi et la valorisation



en présentiel



en distanciel



3 - 4 avril
2024

BRON (LYON)





© Cerema

Les déchets du BTP représentent le principal flux de déchets en France. Leur prévention et gestion est un enjeu pour les acteurs de l'acte de construire afin de promouvoir l'économie circulaire dans les territoires.

L'économie circulaire génère des effets bénéfiques en matière de préservation des ressources non-renouvelables, d'amélioration de la qualité de vie, du développement d'un tissu économique local et de la décarbonation des territoires.

Cette formation a vocation à promouvoir le réemploi et la valorisation des matériaux et déchets du BTP et à traduire la réglementation pour mettre en œuvre une économie circulaire dans la construction et l'aménagement. Elle sera ponctuée de retours d'expériences d'acteurs engagés sur le territoire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le rôle et les responsabilités des acteurs vis-à-vis de l'économie circulaire d'un projet de BTP
- Identifier sur le territoire les filières de traitement des déchets du BTP
- Construire une stratégie de gestion des matériaux et déchets : des études préalables à la fin du projet
- Choisir et appliquer les outils de la prévention et de la gestion des déchets
- Caractériser et mettre en œuvre des matériaux alternatifs



NIVEAU PRÉ-REQUIS

Justifier de deux années d'expérience en construction et aménagement



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apports techniques
- Etudes de cas
- Retours d'expériences

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Dispositif d'évaluation des acquis sous forme de quiz

PUBLIC

- Commanditaires de travaux d'aménagement et de construction
- Ingénieur de bureaux d'études en environnement
- Maîtres d'ouvrage et d'œuvre ainsi qu'entreprises du BTP

Cible institutionnelle :

services déconcentrés de l'Etat (MO DREAL), collectivités territoriales (Région, Département, Commune et agglomération).

FRAIS D'INSCRIPTION

1 000€ HT par stagiaire (TVA à 0%)

Déjeuner inclus

DURÉE

2 JOURS

PROGRAMME

JOUR 1

9h00 - 9h30 **Accueil des participants, tour de table et recueil des attentes particulières**

9h30 - 10h00 **Introduction**

- Expliquer les enjeux de l'économie circulaire dans le secteur du BTP

10h00 - 11h00 **Définir le rôle et les responsabilités des acteurs vis-à-vis de l'économie circulaire d'un projet de BTP**

- Appliquer la réglementation relative à l'économie circulaire
- Identifier les intervenants et décrire leurs rôles, de la conception à la réalisation d'un projet

11h00 - 11h15 **Pause**

11h15 - 12h30 **Identifier sur le territoire les filières de traitement des déchets du BTP**

- Choisir les filières : du réemploi à la valorisation
- Comparer les coûts de traitement
- Rechercher la localisation des filières

12h30 - 14h00 **Pause déjeuner**

14h00 - 14h30 **Construire une stratégie de gestion des matériaux et déchets**

- Choisir une stratégie
- Prescrire dans les marchés
- Appliquer la stratégie sur chantier
- Évaluer en fin de projet

14h30 - 14h45 **Pause**

14h45 - 16h30 **Choisir et appliquer les outils de la prévention et de la gestion des déchets**

- Diagnostiquer et tracer les matériaux et déchets
- Appliquer les démarches de labellisation
- Analyser la planification du territoire
- Illustrer les expériences des acteurs économiques

17h00 **Fin de la journée**

JOUR 2

9h30 - 12h00 **Visite d'une installation de recyclage :**

- Expliquer le fonctionnement d'une installation de traitement de déchets : origine et qualité des déchets en entrée, PAQ/FTP, filières de gestion en sortie

12h00 - 14h00 **Pause déjeuner**

14h00 - 16h30 **Caractériser et mettre en œuvre les matériaux en construction et aménagement**

- Identifier les gisements de matériaux
- Connaître les référentiels environnementaux associés aux matériaux alternatifs
- Décrire les performances mécaniques des matériaux et déchets : audits CE, certification et normalisation, traitement
- Prescrire l'usage de matériaux alternatifs dans les marchés

16h30 - 17h00 **Validation des acquis**

17h00 **Fin de la journée**



LES ATOUTS DU CEREMA

- ✓ Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens) ;
- ✓ Des années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales et des entreprises ;
- ✓ Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et des réseaux de partenaires et d'experts reconnus.

COORDINATION DE LA FORMATION ET CONTACT

Laurent EISENLOHR

Cerema, responsable du groupe Economie circulaire et Matériaux

Mail : laurent.eisenlohr@cerema.fr

Tél. : +33 6 64 49 12 00

Un label pour les acteurs : www.label-2EC.fr



LABEL
ENGAGEMENT
ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

Porté par le Ministère en charge de la transition écologique et piloté par le Cerema, le label 2EC vise à développer l'économie circulaire pour des projets de construction et d'aménagement.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

 formation.catalogue@cerema.fr